



## DECLARATION DE DAKAR SUR LE FINANCEMENT DES PROJETS FERROVIAIRES EN AFRIQUE

### INTRODUCTION :

Le « **Forum International de Dakar sur le Financement des Projets Ferroviaires en Afrique** » est une première mondiale qui prend en compte à la fois le **financement** des **infrastructures** et des **matériels roulants africains**.

Il introduit une série d'événements du même thème, tant **le développement des chemins de fer en Afrique** est **crucial** pour la population, la promotion du commerce, la croissance économique et la gestion (atténuation et adaptation) des changements climatiques.

**Organisé par les Chemins de Fer du Sénégal (CFS) et l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC)**, le premier « *Forum International sur le Financement des Projets Ferroviaires en Afrique* » s'est tenu les 19 et 20 octobre 2023 à Diamniadio-Dakar, sous le haut patronage de **M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal**.

M. Amadou BA, Premier Ministre de la République du Sénégal a ouvert les travaux devant plus de **500 participants**.

Parmi ceux-ci, notons la présence de la **Union Africaine**, de représentants des **Nations-Unies**, des organisations sous-régionales, de représentants de **Ministres africains** en charge des transports, des chemins de fer et de la technologie, des **Présidents** et **Directeurs Généraux** des principales **compagnies ferroviaires africaines**, des partenaires techniques et financiers, d'**investisseurs**, de représentants de l'**industrie ferroviaire** et de **régulateurs ferroviaires**.



## CONTEXTE :

Les participants ont identifié les éléments de contexte suivants :

1. Le potentiel de développement ferroviaire qui va influencer sur les facteurs de croissance économique inclusive et de développement durable de l'Afrique. Avec **22% des terres émergées** et **17% de la population mondiale**, l'Afrique n'a **que 7 à 8% des parts mondiales du marché ferroviaire**. Le Réseau Ferroviaire Africain est un des 15 projets phares de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

La Commission de l'Union africaine a publié un document technique intitulé « *Feuille de Route vers un Marché Ferroviaire Continental* » en juin 2021. Elle a organisé du 30 mai au 2 juin 2023, à Midrand en Afrique du Sud, un Atelier Continental sur le Réseau Ferroviaire Africain Intégré.

**L'objectif de l'Union Africaine est de réaliser un réseau ferroviaire pour assurer la connectivité de toutes les régions du continent d'ici 2043**, transformant ainsi chacun des systèmes ferroviaires nationaux actuels en un système ferroviaire connecté et interopérable. L'UIC-Afrique et l'Union africaine des Chemins de fer, en relation avec les pays, devraient travailler ensemble, sous l'égide de la Commission de l'Union Africaine, sur le cadre institutionnel et technique à mettre en place pour l'interopérabilité des réseaux africains, l'interface entre les différents systèmes de signalisation, la gouvernance et la standardisation, entre autres.

2. Dans le même temps, le Sénégal déploie le « **Plan Sénégal Emergent** », pour promouvoir la mise en place de systèmes de transport performants et pour développer des modes de transport toujours plus collectifs, modernes, durables et aptes à satisfaire les exigences de mobilité durable, notamment urbaine pour une croissance économique décarbonée et inclusive. Le Bus Rapid Transit (**BRT**) de Dakar et le Train Express Régional Dakar-AIBD (**TER**) sont les **deux premiers modes**



**concrets de transport en réponses à la stratégie de mobilité durable, tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre.**

3. **L'Afrique** est en train de **mettre en œuvre la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF)**. L'intensification des activités économiques, notamment industrielles, offre des opportunités d'échanges commerciaux dans et entre les pays africains. Cette transformation structurelle des économies nécessite des stratégies d'optimisation des capacités de transport et de logistique afin de saisir les grands enjeux de rentabilité, mais également d'efficacité économique et de transition écologique. Le développement ferroviaire est essentiel pour garantir la circulation des personnes et des marchandises et offre des conditions de renforcement de la productivité et de la compétitivité des économies africaines. Il contribue à la lutte contre les changements climatiques.

4. Dans la « Déclaration de Nairobi » adoptée lors du Sommet africain sur le climat le 6 septembre 2023, les dirigeants africains de 54 pays appellent à :

*« 45. Il convient de noter que la réforme du financement multilatéral est nécessaire mais pas suffisante pour fournir l'ampleur du financement climatique dont le monde a besoin pour atteindre les 43 % de réduction des émissions d'ici 2030 requis pour respecter l'Accord de Paris, sans quoi le maintien du réchauffement climatique à 1,5°C sera sérieusement compromis. Il convient en outre de noter que l'ampleur du financement requis pour débloquer une croissance positive pour le climat en Afrique dépasse la capacité d'emprunt des bilans nationaux, ou correspond à la prime de risque que l'Afrique paie actuellement pour les capitaux privés. »*

*« 47. Exhortons les dirigeants du monde à se rallier à la proposition d'un régime mondial de taxation du carbone, comprenant une taxe carbone sur*



*le commerce des combustibles fossiles, le transport maritime et l'aviation, qui pourrait également être augmentée par une taxe mondiale sur les transactions financières (TTF) pour fournir des services dédiés, abordables et un financement accessible à grande échelle pour des investissements positifs pour le climat, et une protection de ces ressources et de la prise de décision contre toute influence indue des intérêts géopolitiques et nationaux. »*

*« 48. Proposer d'établir une nouvelle architecture de financement adaptée aux besoins de l'Afrique, y compris la restructuration et l'allègement de la dette, y compris l'élaboration d'une nouvelle Charte mondiale du financement climatique par le biais des processus de l'AGNU et de la COP d'ici 2025. »*

## DECLARATION DE DAKAR SUR LE FINANCEMENT DES PROJETS FERROVIAIRES EN AFRIQUE

### DECLARATION :

Deux journées d'intenses débats et de fructueuses rencontres ont permis aux participants d'aborder les problématiques très concrètes de financement et de développement des projets ferroviaires en Afrique.

**Monsieur Pape Amadou NDIAYE, Ministre en charge du Développement des Chemins de fer a procédé à la clôture du Forum. Il a été noté durant les deux jours de travaux que :**

1. Les Etats africains et leurs secteurs ferroviaires respectifs ont déjà fourni des efforts considérables pour développer le ferroviaire, avec des succès internationalement reconnus ;
2. Les Etats africains et l'Union africaine œuvrent conjointement au déploiement d'un « Réseau Africain Ferroviaire Intégré » dans le cadre de l'Agenda 2063 ;



3. Les Etats africains travaillent à la mise en place de centres d'excellences en matière de formation ferroviaire ;
4. La mobilisation de ressources pour le financement des projets ferroviaires et de transports publics reste la clé du succès.

A ce titre, des référentiels plus favorables en termes de subvention et de financement des futurs projets ferroviaires et de transports publics, sont souhaitables.

Dans ce cadre les participants souhaitent souligner les points suivants :

**1.** Les stratégies de développement du **secteur ferroviaire africain**, avec le très fort soutien des Etats africains, ont déjà été **proactives**, avec : (i) la mise en service des projets internationalement reconnus, comme le TER de Dakar et la Ligne Grande Vitesse au Maroc, entre autres ; (ii) la création des centres d'excellence pour la formation et le renforcement des compétences des personnels et ingénieurs ferroviaires ; (iii) l'élaboration de projets ferroviaires d'ores et déjà finançables.

De plus, **certains Etats africains** sont en train d'adopter le **Protocole de Luxembourg** dans leurs législations nationales pour la garantie et le financement du matériel roulant. Ces **efforts d'appropriation** sont **encouragés** par l'**Union africaine**. A ce titre il est fortement suggéré aux pays africains d'appuyer le processus de ratification du protocole de Luxembourg

L'Agenda 2063 étant le schéma directeur de l'Union africaine, le Réseau Africain Ferroviaire Intégré est **un des 15 projets phares**. A cette fin, la Commission de l'Union africaine : (i) a publié sa « *Feuille de Route vers un Marché Ferroviaire Continental* » en juin 2021 ; (ii) a organisé du 30 mai au 2 juin 2023, à Midrand en Afrique du Sud, un Atelier



Continental sur le Réseau Africain Ferroviaire Intégré ; (iii) propose la mise en place dans le secteur ferroviaire de spécifications et de standards techniques ferroviaires communs afin d'augmenter l'interopérabilité ; (iv) encourage la mise en œuvre d'une gouvernance technique sur de grandes zones géographiques en Afrique.

**2. Malgré tant d'efforts mis en œuvre, le financement des projets ferroviaires en Afrique reste crucial**, pour maintenir le réseau existant et pour déployer le projet de Réseau Africain Ferroviaire Intégré. De ce point de vue, le Forum a fourni aux Etats africains, aux investisseurs et aux bailleurs de fonds du secteur ferroviaire, aux compagnies ferroviaires et aux industriels l'opportunité de mieux se comprendre en termes d'ambitions et/ou de contraintes respectives, et de s'orienter résolument dans une relation mutuellement bénéfique pour une croissance économique et de développement durable.

Les discussions ont permis de mettre en relief des points d'attention qui soulignent, malgré l'existence de capitaux au niveau international pour financer les projets ferroviaires, la persistance de difficultés notamment :

- L'accès aux financements internationaux pour de tels projets souvent établis comme risques financiers et dépenses non-prioritaires, dans le contexte Africain ;
- L'absence de retour sur investissement financier pour la réalisation des infrastructures ferroviaires. En effet, les compagnies ferroviaires – privées ou publiques - porteuses des investissements, intègrent l'exploitation des services ferroviaires et une partie des coûts de maintenance, mais ne couvre pas les infrastructures. L'investissement transcrit une rentabilité socio-économique, mais n'est pas attractif pour des investisseurs privés, à moins que la contrepartie « infrastructures » ne soit financée par des subventions publiques.

**3. Le Forum encourage la poursuite des efforts de compréhension mutuelle.**



L'échange de bonnes pratiques n'est pas suffisant. Il faut consolider les acquis.

Le Forum appelle à la définition d'un cadre innovant de modalités de subvention et de financement, axé sur l'efficacité opérationnelle de l'aide et du soutien des donateurs et investisseurs internationaux. En effet, le défi du développement du rail, qui a relativement peu d'externalités négatives, même s'il paie la quasi-totalité des externalités, contrairement à d'autres secteurs économiques et modes de transport, est à relever. À l'avenir, certains secteurs ne parviendront pas à atteindre la neutralité carbone. Ils devront par conséquent investir dans les projets ferroviaires via la compensation carbone.

C'est la raison pour laquelle le Forum soutient la mise en place du **régime mondial de taxes carbone**, composé d'une taxe carbone appliquée au commerce des combustibles fossiles, et aux modes de transports routier, maritime et aérien, complétée par une taxe mondiale sur les transactions financières (TTF) pour fournir des services dédiés, abordables et un financement accessible pour dynamiser les investissements ferroviaires et favoriser les transports publics avec des infrastructures cyclables et piétonnes interconnectées.

- 4. En perspective de ce régime mondial, de nouvelles règles pour le financement des projets ferroviaires, devront permettre à des secteurs industriels ou des services, incapables d'atteindre la neutralité carbone exigée, de subventionner ou de financer des projets d'infrastructures ferroviaires et de transports publics, par le biais de compensations carbone.**
- 5. A l'issue du forum de Dakar, les participants recommandent la mise en place d'un comité de suivi des recommandations pour faire périodiquement le point sur l'état d'avancement d'ici le**



**prochain forum. Par ailleurs, les participants recommandent l'établissement de standards ferroviaires adaptés au contexte africain avec l'aide de l'UIC.**

A l'issue de ce premier Forum, les participants demandent à l'UIC d'organiser des points de rencontres réguliers, en vue de la préparation du « ***Deuxième Forum International sur le Financement des Projets Ferroviaires en Afrique*** », qui aura lieu **en 2025**.

Fait à Dakar le 20 octobre 2023